

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

### INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c  
Réclames, — . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

#### RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

#### On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 9, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 27 AOUT 1886

## LE BUDGET D'UN PRINCE

est de mode dans la gent républicaine d'écouter l'économie de la famille royale. Monsieur le Comte de Paris dresse un budget mieux que n'est établi celui de la République, les journalistes de la gauche à la lésinerie. Le Français a eu la pensée de rappeler quelques-unes des nombreuses largesses faites par le Chef de la Maison de France. Monsieur le Comte de Paris a doté la ville de deux écoles qui ont coûté deux cent mille francs. Les communes du canton d'Eu reçoivent chaque année une somme de 400 à 500 fr., selon leur importance. En outre de cette mesure générale, des communes variant de 500 à 45,000 fr. et forment un total de cinquante-huit mille francs versés annuellement, le 4<sup>e</sup> janvier, à des établissements de bienfaisance d'Eu, du canton de Dieppe, et aussi entre les mains de ces localités ainsi que du clergé du canton du Pollet, Gamache, Criel, etc. Le collège d'Eu reçoit une rente annuelle de 4,000 fr. On additionne ces dons pour les treize dernières années, on arrive à un total d'environ deux millions, total qui atteindrait six millions s'il comprenait tous les secours distribués avec une discrétion exquise et une libéralité princière. On a, en raccourci, le budget de la châtellenie. Nous nous devons de rappeler les dépenses faites pour des restaurations d'œuvres artistiques, le château de la châtellenie notamment, dont la réparation a coûté plus de sept cent mille francs? On est curieux de savoir ce qu'ont distribué aux pauvres M. Grévy qui, en fait de charité, aime surtout les maisons de rapport, comme M. Jules Ferry, M. Wilson, M. Freycinet, M. Sarrrien, M. Goblet, M.

Granet, M. Lockroy, M. Boulanger, et autres gouvernants républicains. Nous ignorons absolument ce que le peuple a gagné à les porter au pouvoir; il ne sait que trop ce qu'il y a perdu.

Le Rappel, un des journaux les plus acharnés à accuser les Princes d'avarice, pourrait-il nous dire ce que Victor Hugo, son patron laïque, a donné à ceux qu'il appelait les « misérables »? M. Vacquerie ne devrait-il pas comprendre qu'il y a des sujets qu'un élève dévoué à la mémoire de son maître est tenu de ne pas traiter?

Les Princes de la Maison de France, on les trouve toujours au poste de la vaillance et de la charité. Il n'est pas une œuvre patriotique qui ne les compte au premier rang.

Les attaques injustes ne sauraient égarer la bonne foi populaire. Qu'on aille donc à Eu dire que les augustes expulsés furent des égoïstes, et l'on verra comment on y est reçu par tant de braves gens qui ont la mémoire du cœur.

Mais c'est trop insister. Il y a des reproches qu'il suffit de signaler pour qu'il en soit promptement fait justice. Ceux-là seuls qui pourraient croire que M. Grévy est un prodige sont capables d'ajouter foi aux accusations républicaines contre les Princes. Or, les niais ne forment pas encore la majorité en France. LOUIS D'ARZANS.

## LA GRÈVE DE VIERZON

La grève de Vierzon soulève des questions tellement graves et qui devraient, si elles étaient résolues comme le désirent les grévistes et l'école socialiste, produire une telle perturbation dans le régime de la propriété industrielle, qu'on peut dire que cette propriété n'existerait plus.

Les journaux républicains ne sont pas très disposés à parler de la grève de Vierzon; ils préfèrent se lancer dans les considérations politiques qui préoccupent beaucoup moins la bourgeoisie que la question de savoir si, en vertu des lois que se pro-

posent de faire voter les députés des nouvelles couches, un manufacturier pourra être de droit expulsé de chez lui par ses ouvriers.

C'est littéralement ce que demandent les ouvriers de Vierzon et leurs journaux.

Comme nous l'avons déjà dit, il ne s'agit pas à Vierzon d'une question de salaire. Les ouvriers reconnaissent que la Société française à la tête de laquelle se trouve le sénateur opportuniste M. Arbel n'a pas de travail pour employer 380 ouvriers pendant 8 heures. Ce que le syndicat exige, c'est que tous les ouvriers travaillent néanmoins.

On réduira le nombre des heures. Aujourd'hui le syndicat entend que tous les ouvriers rentrent à l'usine et y travaillent quatre heures. Les directeurs, qui après tout ne représentent pas autre chose que le charbonnier voulant être maître lui, répondent: Nous ne pouvons pas faire travailler les ouvriers pendant quatre heures. C'est impossible, il faut un temps nécessaire pour mettre en train les machines; le travail de quatre heures serait nul; en outre les 149 ouvriers que nous employons avec quatre heures de travail ne pourraient pas suffire à leurs besoins.

Ces prétentions de la Société paraissent exorbitantes au syndicat et aux meneurs de Paris qui le dirige.

Le Cri du Peuple a posé en principe que le gouvernement, dès qu'un manufacturier arrête ses travaux, devrait s'emparer de sa propriété, la remettre à ses ouvriers. Ils travailleraient alors sous leur responsabilité; sans surveillance aucune, bien entendu, avec l'État fournissant sans doute les capitaux.

Si cette théorie du respect de la propriété ainsi entendue peut être appliquée aux manufacturiers, nous ne voyons pas pourquoi elle ne le serait pas dans toute espèce d'atelier, depuis celui qui emploie trois ouvriers, jusqu'à celui qui en emploie mille. La propriété doit être respectée ou ne pas l'être. Il n'y a pas de milieu. C'est précisément parce que les ouvriers républicains entendent appliquer ces nouvelles théories

du droit de propriété que les organes opportunistes évitent de nous donner le sens exact et les revendications précises des ouvriers de Vierzon. Il est bon d'indiquer où la République nous conduit. — A. LENTHÉRIC.

MM. Basty et Guesde sont arrivés à Vierzon.

## Chronique générale.

### CONSEIL DE CABINET

Les ministres présents à Paris se sont réunis hier matin, en conseil de cabinet, au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. de Freycinet. Ces ministres n'étaient qu'au nombre de six, savoir: MM. de Freycinet, général Boulanger, Demôle, Lockroy, Granet et Develle.

Dans ces conditions, la délibération n'a duré qu'une heure à peine et n'a porté que sur l'expédition des affaires courantes. Les autres questions ont été réservées pour le conseil des ministres qui aura lieu demain samedi à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

A cet effet, le Président de la République arrivera à Paris ce soir, et retournera probablement dimanche ou lundi à Mont-sous-Vaudrey, si la situation le permet.

Les cinq ministres absents qui sont MM. Sarrien, Baihaut, Sadi-Carnot, René Goblet et Aube, ont été invités à rentrer à Paris pour prendre part à l'importante délibération qui aura lieu demain.

Décidément le parti républicain fait banqueroute et avoue son impuissance à faire quelque chose de bon.

Au dire du Siècle, l'opinion publique ne réclame pas de grandes réformes politiques; sur ce terrain elle accepte une halte, une trêve des partis.

« Que M. de Freycinet et ses collaborateurs aient la ferme volonté de préparer pour la rentrée une demi-douzaine de ces

un chef d'établissement, il est toujours péable de voir la mort s'abattre dans sa maison, etc. Il avait terminé en remettant à l'Anglaise trois lettres parvenues depuis le départ de Jacob. Miss Jane les avait prises, et, sur le vu de l'écriture, les avait brûlées. Feuilles égarées. désormais inutiles, elles étaient toutes de M<sup>me</sup> Suber.

Marguerite versa des larmes amères. Quoi! un deuil, un vrai deuil pour son cœur se mêlait à sa joie!... Ce pauvre être n'était-il pas uni par la force des choses à la résurrection de son bonheur? N'était-ce pas lui qui avait songé à lui obtenir cette petite place d'organiste? Elle le revoyait toujours quand, souffrant, épuisé, il l'engageait à accepter l'humble secours qui se montrait au loin. Depuis qu'elle le savait sorti de ce monde, son image la suivait, elle entendait son suprême adieu! Et il était mort seul! abandonné de tous! errant peut-être pour trouver où abriter sa dernière heure!

Marguerite ne pouvait plus, sans un vrai déchirement, s'asseoir devant son orgue. Elle avait cependant promis que, pendant trois semaines encore, elle accompagnerait les chants sacrés.

Au bout de ce temps, les fiancés devaient se rendre à Paris pour choisir la corbaile, et le mariage se célébrait peu après leur retour.

Marguerite voyait donc s'écouler ce temps des fiançailles qui, pareil à une fraîche aurore, précède le jour nuptial.

La nature commençait à revêtir toutes ses parures. C'était presque toujours dans les chemins ombreux que les deux jeunes gens causaient de l'avenir. Quelquefois, ils se promenaient à cheval, accompagnés par le baron. Marguerite montait alors Saïd. Elle le caressait avec tendresse, avec reconnaissance, et l'Arabe relevait fièrement la tête sous la chère main qui le flattait.

Le plus souvent, ils allaient simplement à pied. Comme autrefois, on voyait les exilés errer tristement en conversant dans une langue dont eux seuls comprenaient le sens, on apercevait maintenant les fiancés marcher l'un près de l'autre, dans la campagne.

Deux femmes les suivaient. L'une avait retrouvé toute la grâce aimable qui caractérisait sa beauté. Vingt ans plus tôt, elle aussi errait au bras d'un fiancé dans des sentiers fleuris, sous des branches verdoyantes. Mais le paysage qu'ils admiraient ensemble était empourpré par un autre soleil, traversé par une rivière qui roulait des paillettes d'or, fermé au loin par une forêt vierge. Le bonheur de la fiancée d'alors surpassait-il celui que la mère goûtait maintenant?

L'autre femme se montrait tour à tour joyeuse et pensive. Ah! c'est que, tandis que sa compagne ne voyait que les deux jeunes gens, cette femme, elle, apercevait des ombres qui les suivaient aussi.

Les deux mères causaient longuement, intime-

ment. Elles ne se lassaient pas de redire tout ce qui touchait de près ou de loin à leurs enfants bien-aimés.

— Vous avez d'abord regretté de vous ensevelir dans ce pays, n'est-ce pas? demanda un jour la comtesse.

— Comment en aurait-il pu être autrement? répondit M<sup>me</sup> Suber. Nous ignorions non seulement quel bonheur immense nous y attendait, mais quels adoucissements notre malheur devait y rencontrer.

— Vous avez souffert de vous trouver à Plou-Braô, répéta lentement M<sup>me</sup> de Mataut. Puis tout à coup:

— Et moi, dit-elle, j'ai bien souffert de vous y voir.

— Pourquoi? demanda M<sup>me</sup> Suber.

La châtelaine eut un de ces sourires qui s'alliaient si bien à la noblesse de ses traits.

— Vous m'avez crue bien froide, bien dure, n'est-ce pas?

— Oh! dit la baronne en rougissant.

— Ne le niez pas. C'est que, voyez-vous, mon caractère se prête mal à feindre. Et, comme je vous le dis, je souffrais...

Vous arriviez à Plou-Braô. Nul ne vous y connaissait encore, et, pour moi, comme pour tous, vous étiez des étrangers. Je vis votre fille à l'église, elle était à genoux près de moi. J'aperçus ce beau

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LE VIEUX MUSICIEN

Par Martine LACHÈSE

La lettre ne se fit pas attendre. Hélas! elle fut écrite sur ces glas funèbres qui annoncent qu'un vieillard est parti sans raconter comment il est mort ni pourquoi il est si dépouillé. Miss Jane s'était rendue à la nouvelle demeure de Stanislas. Dès qu'elle fut informée de l'artiste, on avait appelé le maître de la maison, comme si une réponse devenait nécessaire pour les employés subalternes. Les lettres s'enveloppaient dans une froide réserve, et Stanislas à l'Anglaise qu'il ne pouvait en rien lui dire, se contenta de dire: Deux mois auparavant, j'avais fait transporter son mobilier et l'avait suivi dans sa résidence inconcue. Ses comptes étant réglés, il avait droit de se retenir ni même de l'interroger. Stanislas ne pouvait lui continuer les soins que son directeur s'était félicité qu'un vieillard qui touchait à ses derniers jours. Depuis ce moment, ce vieillard avait dû succomber, et Stanislas ne pouvait faire aucun doute, et, pour

réformes pratiques sur lesquelles tous les républicains et même tous les hommes de progrès peuvent se mettre d'accord. Que ces lois d'affaires soient bien conçues et de nature à donner généreusement satisfaction aux intérêts matériels des populations, et le ministère peut avoir confiance dans l'avenir. L'opinion publique sera avec lui, et, fort de cet appui, il pourra supporter sans péril les polémiques et les interpellations dont il paraît prendre si grand souci. »

C'est se faire la partie belle. Mais ce n'est pas la première fois non plus que nous entendons les républicains crier : « Pas de politique ! Aux affaires ! aux affaires ! » Et toujours les affaires ont été négligées pour la politique. Et pour quelle politique ! On peut la juger au dégoût, à l'effroi qu'elle leur inspire, aux aveux de découragement qu'elle leur arrache.

#### UNE LOI POUR 30 FRANCS

Il est entendu que l'Europe nous envie nos administrations.

Un de nos confrères signale un fait qui devra contribuer au maintien de cette réputation. Il s'agit des finances.

Un titre, saisi sur un voleur, n'a pas été réclamé ; il fait donc retour à l'Etat. Ce titre est coté aujourd'hui à la Bourse 250 fr. ; mais, pour pouvoir le négocier, il faut faire un versement en retard, soit 30 fr.

Il y a deux jours, un agent des domaines s'est présenté au siège de la Compagnie qui a émis la valeur et a proposé au caissier de la racheter. Refus de celui-ci, qui a conseillé de payer le versement et de négocier le titre.

L'agent du pouvoir a déclaré que le ministère ne devait pas faire acte de commerce et ne verserait pas les 30 fr.

Le conseil des ministres devra se réunir, et, après mûre discussion, soumettra le cas à la Chambre et au Sénat, qui voteront une loi autorisant le ministre des finances à verser 30 fr. pour pouvoir toucher dès le lendemain 250 fr.

#### LE MOINS COUTEURS DES GOUVERNEMENTS

On sait que la République a la prétention d'être ce gouvernement-là. Comptons un peu.

La dépense de l'exercice 1876 n'atteignait pas 2 milliards 700 millions. La dépense de 1885 sera réglée à plus de 3 milliards 500 millions. Entre les deux années, la différence est donc de plus de 800 millions.....

Un de nos confrères annonce que l'ordre est donné dans toutes les mairies de rechercher le chiffre des indemnités exigées par les Prussiens pendant l'occupation du territoire français, en 1870 et 1871.

Est-ce vrai ? Et pourquoi faire ?

La France militaire dénonçait dernièrement comme appartenant à des Allemands un hôtel de Bordeaux assez fréquenté, disait-

elle, par les officiers de la garnison de cette ville. Le *Réveil Bordelais* a précisé l'accusation en désignant expressément l'*Hôtel de Bayonne* et en publiant les noms de ses propriétaires tudesques.

Le gérant de l'hôtel a riposté par la lettre suivante que publient tous les journaux de Bordeaux :

« Il est temps de mettre un terme aux calomnies propagées par la presse d'après divers articles que le *Réveil Bordelais* a publiés sur l'hôtel de Bayonne. J'ai le droit et le devoir de protester hautement contre tout ce qui me concerne dans ces articles. J'y suis représenté comme un espion prussien. C'est odieux ; mon service militaire répondra mieux que moi à des attaques aussi perfides que peu justifiées. »

« Est-ce en qualité de Prussien que je suis resté plus de sept ans dans un régiment français ? Est-ce en qualité de Prussien que j'ai été, quoique marié, rappelé sous les drapeaux au mois de juillet 1870 ? Oui, est-ce en qualité de Prussien que j'ai fait partie de l'armée de Lyon pendant la guerre, moment de l'armistice ? Qu'on réponde à ces questions ? »

« Veuillez agréer, etc. »

ALBERT GOUGUL,

co-propriétaire de l'hôtel de Bayonne. »

#### A MADAGASCAR

On lit dans la *Gazette de France* :

« Des renseignements particuliers de Madagascar qui nous sont communiqués montrent la situation sous un aspect très grave. Ces informations concordent avec celles des journaux de la Réunion reçus par le dernier courrier. »

« La situation paraît si grave que notre correspondant parle de l'assassinat du résident et de son escorte comme d'une éventualité possible. »

« M. de Freycinet ne pourrait-il pas nous donner quelques renseignements par ses journaux officieux ? »

#### EN BULGARIE

Londres, 25 août.

Une dépêche adressée de Bucharest au *Times* confirmerait que le prince Alexandre sera interné, pour un certain temps, à Reni, dans la Bessarabie russe.

Une seconde dépêche adressée au même journal constate les progrès du mouvement anti-révolutionnaire en Bulgarie et en Roumélie.

A Philippopoli, la proclamation du gouvernement provisoire a été déchirée et brûlée publiquement.

La garnison a défilé, hier matin, dans les rues, précédée des musiques jouant la marche du prince.

La foule acclamait les troupes avec enthousiasme.

Londres, 25 août.

On mande de Copenhague au *Standard*, le 24 :

« La nouvelle de la déposition du prince Alexandre a fait remettre en circulation le bruit que le prince Waldemar de Danemark, ami et beau frère du tzar, se portera candidat au trône de Bulgarie. »

Le même journal publie la dépêche suivante qui lui est adressée de Berlin :

« Dans nos cercles diplomatiques, on a agité aujourd'hui la question de savoir s'il ne conviendrait pas de provoquer à bref délai une conférence des représentants des puissances au sujet des événements de Bulgarie. »

« La situation, telle qu'elle paraît résulter des dernières nouvelles, est loin de présenter aussi peu de danger que veulent bien le dire les feuilles officieuses de Berlin et de Vienne. »

Toutes les dépêches parlent de troubles sérieux dans l'intérieur de la Bulgarie ; mais on n'a pas de détails.

La reine Victoria a télégraphié au ministre anglais à Bucharest pour lui demander où se trouvait le prince Alexandre.

Des télégrammes émanant de députations bulgares ont été envoyés à Reni et aux autres endroits où l'on pensait que le prince pourrait se trouver, l'engageant à revenir.

Dans les cercles russes, on déclare que si le prince est remis sur le trône, la paix de l'Europe serait menacée, car la Russie ne supporterait pas cette humiliation.

Même parmi les adversaires les plus acharnés du prince, on est convaincu que s'il rentrait en Bulgarie, il serait immédiatement remplacé sur le trône.

Sa situation serait beaucoup plus forte, et il pourrait défier même la Russie.

On télégraphie de Vienne au *Temps* que la solution de la question bulgare sera soumise à une conférence.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

##### MOUVEMENT DE LA POPULATION EN MAINE-ET-LOIRE.

Le *Journal officiel* du 24 août publie le mouvement de la population de la France pendant l'année 1885. Nous y relevons, pour Maine-et-Loire, les chiffres suivants :

Mariages : 3,852 ; 41 divorces.

Naissances : sexe masculin, 5,471, sexe féminin, 5,029. Total 10,500.

Mort-nés : sexe masculin, 279 ; sexe féminin, 220. Total, 499.

Décès : sexe masculin, 5,600 ; sexe féminin, 5,432. Total des décès, 11,032. Excédent des décès : 592.

Sur les 28 départements où les décès surpassent les naissances, le nôtre arrive au douzième rang.

En somme, les naissances, pour la France entière, sont de 85,464 supérieures aux décès. En ajoutant à ce chiffre l'excédent des naissances des quatre années précédentes relevées dans le *Journal officiel*, on constate que la population de la France s'est accrue,

pour les naissances, depuis 1881 jusqu'à 1886, de 466,490 sujets.

##### IMPORTATION ET EXPORTATION DES CÉRÉALES

Du 1<sup>er</sup> au 15 août 1886, il a été importé en France :

Grains : Deux cent soixante-dix-huit mille six cent sept quintaux métriques ; farines, 3,451.

Il a été exporté de France pendant la même période :

Grains : neuf quintaux métriques ; farines, 1,331.

Ces chiffres sont fournis par le *Journal officiel* d'hier.

RECTIFICATION. — On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

A propos du chemin de fer d'Angers-Noyant dont il a été question au Conseil général dans la séance de samedi, nous avons fait dire à M. de Livonnère :

« M. de Livonnère regrette que ce chemin de fer ne passe pas par Beaufort, n'est relié à Angers par aucune voie ferrée. »

M. de Livonnère, conseiller général du canton de Beaufort, nous prie de rectifier cette erreur de la façon suivante :

« Après avoir entendu le rapport sur le chemin de fer d'Angers à Noyant, j'ai vu le nom des habitants de mon canton, exprimant le regret de voir un chemin de fer si étroit remplacer le chemin de fer si ordinaire qui avait été tout d'abord compris dans le réseau départemental. Les habitants avaient en effet conservé l'espoir d'obtenir satisfaction et d'être ainsi reliés directement à Paris par Noyant d'une part, à Angers, Nantes et Saint-Nazaire d'autre part. On aurait évité les transbordements qui causent de si grandes détériorations à la plupart des denrées et augmentent dans de grandes proportions les prix des transports. »

L'orage de lundi a causé des ravages considérables dans la commune de Tilliers, canton de Montfaucon, arrondissement de Cholet.

Des grêlons énormes ont tout saccagé, n'est pas resté une feuille de pampre ni une grappe de raisin dans les importants vignobles de cette commune.

Quatre heures après l'orage, dit l'*Éclairance du Peuple*, on voyait encore des grêlons de grêle de dix à quinze centimètres d'épaisseur.

Les ruisseaux sont devenus des rivières débordant partout et couvrant les prairies de sables et de gravais.

Les dommages sont malheureusement très grands.

Une petite fille de 4 ans, la jeune Teigné, a péri, entraînée par les eaux d'un ruisseau.

Cet accident est ainsi rapporté par un autre journal :

« Pendant l'orage épouvantable qui a éclaté lundi sur notre région, les trois jeunes enfants d'un sieur Teigné, journalier à Tilliers, »

visage, ce regard angélique, cette grâce innée, ce charme irrésistible. Oui, je vis tout cela d'un coup d'œil. Pour moi, elle n'était qu'une artiste, sans doute d'obscure condition. Et Robert allait venir, Robert devait rester près de moi. Un effroi subit, immédiat me mordit au cœur. Je connaissais Robert ; je savais qu'il n'épouserait jamais que la femme qu'il aimait. A partir de ce moment, je vis flotter devant mes yeux toutes les douleurs d'une mésalliance. Et, comme on regarde forcément ce qui fascine, je ne pouvais détacher ma pensée de cette jeune inconnue, de cette Marguerite Suber. Plus je la trouvais belle et touchante, plus elle me faisait peur, plus je voulais devenir son adversaire. Oh ! pardonnez-moi ! Mais je n'avais au monde que cet enfant, il fallait veiller sur lui, le garder de tous les maux, et c'est un grand malheur que d'aimer plus bas que soi.

Je songeai d'abord à vous éloigner. Mais la justice criait en moi pour condamner un tel moyen. Si simple que fût le jeu de Marguerite, il suffisait à l'orgue de ce village. Vous étiez digne d'estime, évidemment vous étiez malheureux. Vous veniez de faire un long voyage. Vous viviez dans une réserve, une dignité qui commandait le respect. Et puis, je vous trouvais d'une distinction étrange, je soupçonnais des revers, vous m'attiriez malgré moi. Non, je ne devais pas, je ne pouvais pas vous frapper.

Alors, je me résignai à m'immoler moi-même, à

éloigner mon fils jusqu'à ce que j'eusse trouvé pour Marguerite une position meilleure dans quelque petite ville d'alentour. Je persuadai à Robert de visiter Venise qu'il ne connaissait pas encore. Il accepta, mais il voulut passer quarante-huit heures près de moi pour me faire ses adieux. Il venait d'acheter un cheval arabe dont il ignorait la véritable provenance. N'osant pas confier ce magnifique animal à des cochers nouvellement entrés à son service, il l'amena chez moi. Pendant son court séjour, il désira se donner une première idée de ce cher Plou-Brao dont je lui avais parlé si souvent. Il fit seller son cheval. Vous savez le reste.

Dès le soir même, moi aussi je savais, oui, je savais tout ce que j'avais besoin d'apprendre. Robert n'avait pas à découvrir cette jeune étrangère, car son souvenir le poursuivait ; sa disparition de Paris avait jeté le trouble dans le cœur de mon fils. Fournant, Robert n'avait fait jusqu'alors que la voir de loin. Qui aurait pu supposer où et comment ils se parleraient pour la première fois ? Mais, nous autres Bretons, nous connaissons ces doux secrets de la Providence. Quand nous passons sur ces landes, dans ces chemins où ont couru, bondi la biche de sainte Nennock, le loup de saint Hervé, les cerfs de saint Léonor, nous savons de quel instrument le ciel se sert parfois.

— Marguerite ne nous dit rien, interrompit M<sup>me</sup> Suber. Elle craignait de nous affliger. La vue et

les caresses de ce pauvre animal lui avaient déchiré le cœur.

— C'est ainsi que poussent les épines avant que fleurissent les roses, dit la comtesse en souriant.

Vous le comprenez, reprit-elle, lorsque Robert quitta Plou-Brao, la situation était transformée. Ce n'était plus une résistance qu'il devait trouver en moi, mais un concours. Toutefois, je posai mes conditions. J'exigeai, ce fut le mot, j'exigeai que Robert passât l'hiver en Italie et me laissât préparer cette union. D'abord, je voulais garder à Marguerite les bienfaits du travail et les graves douleurs du devoir accompli. Il est bon qu'une âme s'élève et se fortifie avant d'être appelée à une grande et sévère mission. Et puis, je tenais à vous faire reprendre votre rang sur cette terre même où votre fille allait bientôt recevoir l'héritage de nos vieilles traditions. Je ne voulais pas qu'aux yeux du public, le mariage de mon fils parût un acte irrésolu où le cœur l'emporte sur la raison. Il fallait que le marquis de Somersuil trouvât sa fiancée déjà rendue au sein de ce monde où elle doit vivre désormais.

M<sup>me</sup> Suber saisit les deux mains de la comtesse et, la regardant à travers des larmes :

— Je sais l'adage breton, dit-elle. Mais pour cette œuvre de sagesse et d'amour, tout l'esprit des Kercouët n'aurait pas suffi sans un cœur de mère.

M<sup>me</sup> de Mahaut attira la créole vers elle, et,

l'embrassant au front :

— Jugez, dit-elle, combien ce cœur a souffert, ma fille n'aurait guère que votre âge !...

De leur côté, les deux jeunes gens soulevèrent aussi parfois, légèrement, discrètement, quelques-uns de ces voiles où s'enveloppe le passé. Robert dépeignait à Marguerite son château hérissé de tours, il esquissait devant elle le tableau de sa jeunesse grave, austère, près d'un vieillard infirme et jaloux. Mais il laissait à l'avenir le soin d'apprendre comment l'étude avait avantageusement remplacé des plaisirs futiles et quels aliments avaient été donnés à cet esprit si riche et si délicat. La jeune fille ne connaissait encore, pour ainsi dire, que la surface...

Volontiers, Marguerite retraçait également quelques-unes des scènes de sa jeune vie. Elle racontait à Robert leur arrivée à Plou-Brao, et comment, au seuil de ce village où elle devait trouver le bonheur, elle avait été saluée par la bédouine d'un pauvre. Elle lui disait combien elle avait souffert en posant pour la première fois les pieds sur l'instrument sacré. Elle lui avait même dit, que, souvent, elle plaignait elle-même et l'enfant et les auditeurs. Mais elle aussi laissait à l'avenir le soin d'apprendre, dans les épanchements du foyer domestique, quels chagrins, quels combats elle avait quelquefois soufferts... (A suivre.)

## LES MANŒUVRES DE CHALONS ET LE GÉNÉRAL L'HOTTE

Le 22 août, le général L'Hotte, directeur des manœuvres, a réuni en conférence, au camp de Chalons, dans le manège du quartier général, tous les officiers appelés à prendre part à ces manœuvres, voire même leurs collègues en garnison dans les environs.

Cette conférence, lisons-nous dans la France militaire, a été des plus intéressantes et des plus instructives.

Le général s'est attaché à démontrer la supériorité de certains mouvements sur d'autres préconisés jusqu'à ce jour, sans cependant poser des règles absolues pour l'emploi ou l'exclusion des uns ou des autres. Soit dans les évolutions, soit dans la charge, réglementer à outrance les moyens à employer pour arriver à temps là où l'on doit être, c'est d'après lui, et à juste raison, selon nous, mettre entrave à l'initiative des chefs des fractions plus ou moins considérables, opérant soit isolément, soit avec d'autres fractions de même arme.

Le général appelle l'attention des officiers sur le côté pratique de tout mouvement exécuté sur le terrain de manœuvre. Toute évolution effectuée sur le terrain de manœuvre doit pouvoir être exécutée en terrain varié ; comme corollaire : tout ce qui n'est pas d'une exécution simple et facile en terrain varié doit être banni du terrain de manœuvre.

Voir clairement le but à atteindre, y arriver par les moyens les plus simples, par le chemin le plus court et dans le moins de temps possible, tels sont les principes qu'on ne devra pas perdre de vue.

Le général a terminé en remerciant tous les officiers de l'attention prêtée, et en demandant à ceux qui auraient des objections à formuler de vouloir bien les lui adresser aussi clairement que possible, sous pli cacheté, signé ou non.

En résumé, cette première conférence a produit, sur l'auditoire, une très bonne impression. Tous les officiers en sont sortis, bien convaincus, que le général L'Hotte s'est donné pour but de développer l'initiative individuelle et tuer la routine qui aurait fini par tuer notre cavalerie.

Le brillant général de cavalerie que tout le monde connaît était là au milieu de ses nombreux élèves sortis de cette Ecole de cavalerie dont il a été pendant longtemps le commandant. Plusieurs parties du règlement relatives aux manœuvres de régiment, brigade et de division y ont été traitées avec cette clarté et cette précision qui sont habituelles au général qui est un orateur très discret. Tout le monde était réellement enthousiasmé.

Le Progrès militaire, rendant hommage également au savoir du général L'Hotte, s'exprime ainsi :

« La série des manœuvres que dirige le général L'Hotte s'est ouverte dimanche par une conférence préliminaire du général-directeur. Au lieu d'une allocution en plein air, beaucoup plus décorative que pratique, c'est dans une réunion à l'ancien manège impérial que le général L'Hotte a tenu à faire connaître ses idées aux 450 officiers présents au camp de Chalons. Cette masse d'officiers de cavalerie, d'artillerie et d'infanterie ont écouté le général-directeur, on peut le dire, avec religion. Cette conférence, qui sera sans doute la seule, n'a duré qu'une heure ; mais avec quelle science le directeur a résumé les grands principes de conduite de la cavalerie et avec quelle netteté il les a exposés ! Chacun des sujets qu'il a traités mériterait une longue exposition... »

« Le général a terminé sa conférence par une recommandation qui a été tout particulièrement approuvée :

« Du grand au petit, grandissons nos sous-aides, donnons-leur cette confiance qui sied si bien au tempérament français, et qui centuple la valeur d'une troupe. »  
« En instruction, comme en application, dès que vous trouvez de la bonne volonté, une idée ayant du bon, encouragez-la, et avec aménité pour tous. Dites souvent à vos subordonnés : vous avez fait telle chose pour telle raison ; c'est bien ; ou vous vous êtes trompés pour telle raison ; ou pour mieux faire, vous auriez dû agir de telle sorte, et cela pour telle cause. »  
« Instruction par l'encouragement, con-

« fiance par les saines leçons, simplicité et variété dans l'emploi de notre troupe, et le diable au corps pour tous : voilà la devise que doit avoir notre cavalerie. »

(A suivre.)

## Variétés.

### LES MOISSONS

C'est un spectacle réjouissant pour l'homme que celui qu'offre aujourd'hui la campagne : nos plaines, nos jardins sont couverts de riches moissons ; les gerbes nombreuses sont chargées de grains. L'été donne ce qu'a promis le printemps, chaque fleur a porté son fruit, chaque plante sa graine, et le cultivateur voit avec bonheur le produit de son travail et la réalisation de ses espérances.

J'ignore ce qu'éprouvent la plupart des hommes devant ce luxuriant tableau ; pour moi, en le contemplant, je ne puis me défendre d'un sentiment qui m'émeut profondément ; j'éprouve toujours une vive admiration devant tant d'utiles richesses et une sainte reconnaissance pour cette Providence à qui nous les devons.

N'est-ce pas elle qui dit tous les ans au grain de blé : tu en produiras vingt ; à l'arbre, à la vigne : tu produiras tes fruits ; au tubercule : tu le multiplieras sans cesse ; à la terre : tu feras germer et tu nourriras les moissons ; au soleil : tu les mûriras ; et pour qui ? pour l'homme qui les cultive, car tout est fait pour lui, puisque seul de tous les êtres il sait et peut jouir de tous.

Cet homme est quelquefois mécréant, blasphémateur, impie ; qu'importe ! c'est ma créature ; s'il est mauvais fils, je suis bon père ; c'est en pourvoyant à ses besoins que je châtie ; ma clémence a pitié de son aveuglement, de sa faiblesse, et s'il est ingrat, c'est par mes bienfaits que je veux le forcer au repentir.

Voilà ce que nous disent ces moissons et cette végétation qui, de toutes parts, couvrent sous nos yeux un sol fécond : — C'est pour toi les produits de ce sillon où l'épi a pris en mûrissant la forme de la faucille qui va le moissonner ; de cet espalier où la pêche savoureuse se vermillonne à côté de la poire qui se dore et de la prune qui se brunit ; de ce potager où le corail de la groseille se marie à l'ébène du cassis, où l'artichaut lève fièrement sa boule d'aiguillon au-dessus du chou dont le vert éventail abrite la farineuse pomme de terre, le navet virginal et la carotte pivotante.

Est-ce pour nous, vous disent encore ces végétaux, que la terre nous féconde, que les nuages nous arrosent et que le soleil nous mûrit ? Consommons-nous nos fleurs, nos fruits, nos graines ? — Non, c'est pour l'homme, c'est pour toi, parce que tu es le roi de la terre, parce que tu es le bien-aimé de Dieu.

Il y a quelques jours que, faisant pendant une promenade ces réflexions, je rencontrais dans mon chemin trois jeunes filles qui revenaient des champs ; l'une, tenant encore à l'enfance, avait la tête ceinte d'une couronne de blanches marguerites, la seconde, plus âgée, portait sur son épaule des glanes d'épis, et la troisième, qui était la plus grande, tenait dans ses mains une corbeille pleine de fruits tombés prématurément. — Ce trio féminin personnifiait à mes yeux Flore, Cérès et Pomone ; — Derrière elles marchait lentement un vieillard ; il suivait ces jeunes filles joyeuses de ces fleurs, de ces gerbes, de ces fruits, et je croyais voir le Temps qui les produit et les moissonne. C'était le soir, l'Angelus vint à sonner, les jeunes filles et le vieillard firent un signe de croix ; je crus entendre qu'ils remerciaient en priant Dieu qui pour eux avait donné l'épi à la glaine, le fruit à l'arbre, la fleur à la prairie, et je bénis avec eux cette nature par laquelle tout se renouvelle, ce Dieu par qui tout est produit, qui récompense le travail de l'homme et confond son ingratitude par son inépuisable bonté.

Ah ! quand dans nos champs les moissons surabondent, imitons cette main qui nous les donne, soyons généreux pour le malheur, pour l'indigence, et que toujours la charité produise des Booz pour les Ruth et les Noémi !

L. D.

Juillet 1886.

## Faits divers.

Des essais de lumière fort intéressants viennent d'être faits à Paris à l'Opéra.

On va remplacer les herbes à gaz par des herbes électriques qui permettront de graduer et de varier à l'infini les effets de nuit.

Sans en avoir l'air, cette innovation constituera une véritable révolution dans la mise en scène.

Au lieu de la nuit qui ne s'obtient que brusquement, en baissant les rampes, on aura des nuits crépusculaires et des nuits bleues d'un effet tout nouveau.

De plus, la scène de l'Opéra enfin éclairée prendra les entr'actes !

Les abonnés de l'Opéra comprendront les bienfaits de cette innovation.

Un vieillard de 99 ans, nommé Drouin, a comparu, mardi, devant la 9<sup>e</sup> chambre de police correctionnelle de Paris, sous l'inculpation de mendicité. Ce doyen des mendiants de France a été acquitté.

Marseille compte, d'après le dernier recensement, 376,384 habitants, dont 66,000 étrangers, soit plus du sixième de la population totale. Parmi ces 66,000 étrangers, il y a 59,000 Italiens ; rien que ça ! Paris a ses Allemands ; Marseille a ses Italiens.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 26 août.

Le marché est plus ferme aujourd'hui et nos rentes regagnent quelques centimes : le 3 0/0, 82.65 ; 4 1/2 0/0, 109.37.

Parmi les valeurs qui font l'objet des demandes les plus actives, nous citerons les obligations à lots des emprunts à six tirages de Crédit Foncier. L'attention doit surtout se porter sur les obligations non libérées de 1880 et 1885.

L'action est en bonnes demandes à 1,367. La Société Générale est très ferme à 456.25. Les achats que l'on remarque en ce moment sont effectués pour compte des portefeuilles de l'épargne.

L'action de la Société des Dépôts et de Comptes Courants évolue aux environs de 600. C'est un titre qui donne à peu près 7 0/0 par an et qui devrait être à des cours plus élevés.

Le Panama est ferme à 392. On ne prévoit pas de mouvement sérieux avant que la libération intégrale du titre ait été effectuée.

Demandes très suivies sur les polices spéciales A B de l'Assurance Financière.

Bonne tenue des actions de nos Chemins de fer ; achats nombreux sur les obligations.

## HERNIES

COMPLÈTEMENT GUÉRIES PAR LA MÉTHODE  
Balthasar GLASER

Nombreuses Récompenses, Médailles et Décorations diverses, etc.

Nos lecteurs atteints de cette triste infirmité seront heureux d'apprendre que M. B. GLASER, le célèbre curateur herniaires, Alsacien en France depuis l'annexion, sur de nombreuses demandes, s'est encore décidé une fois à venir parmi nous et sera visible :

A Tours, hôtel de la Boule-d'Or, les 2 et 3 septembre ;

A Saumur, hôtel de Londres, les 4 et 5 septembre ;

A Angers, hôtel d'Anjou, les 6 et 7 septembre ;

Au Mans, grand hôtel de France, les 8 et 9 septembre ;

A Laval, hôtel de Paris, les 10 et 11 septembre ;

A Rennes, hôtel de France, les 12, 13 et 14 septembre.

Inutile d'insister sur l'efficacité de sa méthode, dont les preuves incontestables sont faciles à vérifier.

Nous dirons simplement aux personnes atteintes de hernies de ne pas confondre un homme de science avec tous ceux qui promettent plus qu'ils ne peuvent tenir. Nous les engageons principalement à se défier des contrefacteurs venant d'Alsace, d'Allemagne ou autres qui exploitent depuis quelque temps la France, et qui, sous le couvert du même nom ou d'un nom similaire, induisent en erreur le public nombreux qui désire avoir à faire uniquement à M. BALTHASAR GLASER. L'importance et la multiplicité des demandes ne permettent plus à M. B. GLASER de s'absenter souvent ; aussi engageons-nous vivement les intéressés à profiter de son passage dans notre contrée en allant le consulter. Pour les personnes absolument empêchées, il traitera par correspondance, en s'adressant à sa propriété : Villa de la Providence, à Villemoble, près Paris.

Envoi franco, contre 1 franc, de la brochure explicative.

Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 33, PARIS

A. LE VASSEUR & C<sup>o</sup>, Éditeurs

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française ;

de toutes les Partitions et Publications musicales ;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Eau-fortes, Gravures en Couleurs, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CERTAINE DE

FRANCS D'ACQUISITION.

ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

**Théâtre de Saumur**

Dimanche 29 août 1886,

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE DONNÉE PAR

La Troupe parisienne des Tournées artistiques de COMÉDIES FRANÇAISES

Sous la direction de **M. Georges HARMANT**  
Du théâtre de l'Odéon.

ET DES ARTISTES DE SA TROUPE  
Par autorisation spéciale de l'auteur

**CHAMILLAC**

Comédie nouvelle en 5 actes,  
de M. Octave FEUILLET, de l'Académie française

Distribution :

Chamillac..... MM. Georges Harmant.  
Le général La Bartherie... Saint-Léger.  
La Bartherie, député..... Beaumont.  
Le commandant d'Illiers... Edouard Ach.  
Maurice de la Bartherie... Daubrun.  
Hugonnet, peintre..... Fontenelle.  
Carville..... Bajard.  
Lucien Gaillard, ouvrier... Prieux.  
Jeane de Trias, fille du général..... Mmes Gabrielle Lané.  
Sophie Ledieu..... Jeanne Dargentale.  
Clotilde de la Bartherie... Léonie Aubry.  
Comtesse de Vadres..... Judith.  
Baronne d'Alipers..... Julia d'Hermont.  
Mlle Godemer..... Léonide.  
Un domestique du général. MM. Albert.

Chanteloup..... Emile.  
Julien, domestique..... Noël.  
Théodore, domestique.... Maadar.

La scène se passe de nos jours, à Paris.

Vu l'importance de l'ouvrage, il sera joué seul.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. >>

**LE MONDE ILLUSTRÉ**

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 21 août :

TEXTE. — Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : L'Exposition de 1889 : M. Alphand ; M. Berger ; M. Grison ; L'inauguration à Valparaiso du monument érigé à la marine ; Les garçons de café ; Les obsèques de Liszt ; Le château d'Heidelberg ; Les Filles du Rhin et le Vaisseau fantôme, de M. Fantin-Latour ; L'amour qui s'en va, nouvelle (suite), par Claude Maroisel. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Chronique musicale, par Auguste Boisard. — Le monde financier. — Echechs. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES : M. Alphand. — L'Exposition de 1889. — M. Berger. — M. Grison. —

Chili : Inauguration du monument élevé à la gloire de la marine, à Valparaiso — Paris : Le café et les garçons de café. — Bayreuth : Vue générale du château et des ruines. — Salon de 1886 : Les Filles du Rhin et le Vaisseau fantôme, de M. Fantin-Latour. — Paris : Les garçons de café dans un établissement de la rue Montmartre. — Echechs. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr. ; — Six mois, 13 fr. ; — Trois mois, 7 fr. ; — Un numéro, 50 centimes.

On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

**Spécialité de MACHINES à VAPEUR**  
très économiques  
de TOUTES FORCES et de TOUTS SYSTÈMES  
Pendant la seule année 1885  
LA MAISON  
**J. BOULET & Co**  
a obtenu  
Trois Diplômes  
d'Honneur  
pour ses  
Machines à Vapeur  
PARIS & ANVERS  
Monsieur **HERMANN-LACHAPPELLE**  
**J. BOULET & Co, Successeurs**  
31-33, Rue Boineau, PARIS  
ENVOI FRANCO DES PROSPECTUS.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET Co,  
rue Jacob, 56, A PARIS.

**LA MODE ILLUSTRÉE**  
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents et de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre recommandée.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET Co, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :  
1<sup>re</sup> édition, 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr.

4<sup>e</sup> édition, avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies de départements.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE**

Aux enchères publiques,  
Le samedi 28 août 1886, à 2 heures du soir,  
A Saumur, place de la Bilange.

Il sera vendu :  
Une grande quantité de chaussettes et de bas en coton, pour femmes et enfants.  
On paiera comptant, plus 10 0/0.

**A VENDRE UNE MAISON**

Rue Cendrière, n<sup>os</sup> 8 et 10,  
Cette MAISON, précédée d'une cour, comprend, au rez-de-chaussée : cuisine, office, vestibule, salle à manger, salon, deux pièces à côté ; au premier étage, cinq chambres à coucher avec cabinets de toilette et lieux à l'anglaise, lingerie ; trois mansardes de domestiques, deux greniers, écurie à deux chevaux, remise, cave, petite cour derrière la maison.  
S'adresser à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire.

Étude de M<sup>e</sup> BELDENT, notaire à Noyant (Maine-et-Loire).

**A VENDRE A L'AMIABLE**

Une jolie  
**Maison de Campagne**  
NOMMÉE  
**LA BLANCHETIÈRE**

Sise commune de Noyant, près la route de Saumur, à 1,500 mètres de la gare de Linières-Bouton ;  
Comprenant : plusieurs chambres au rez-de-chaussée et au premier étage, cour, jardin et douve ;  
Vigne de 2 hectares, en plein rapport, prairie artificielle de 1 hectare 40 ares.  
Le tout d'un seul ensemble.  
Toutes facilités pour les paiements.  
S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> BELDENT, notaire.

**A VENDRE MAISON**

Avec Jardin, Ecurie et Remise  
Située rue d'Orléans, 78.  
S'adresser à M<sup>me</sup> MORDRET, boulevard de Saumur, 44, Angers.

Étude de M<sup>e</sup> PASQUIER, notaire au Puy-Notre-Dame.

**A LOUER PRÉSENTEMENT**

**UNE MAISON**  
Avec Remise et Écurie,  
A Saumur, Grand' Rue, 12.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> LECOY, avoué à Saumur. (489)

**A VENDRE**

**UNE BONNE CHIENNE ANGLAISE**  
Arrêtant bien.  
S'adresser à M<sup>me</sup> FONTENEAU, à Bagneux. (598)

**Offres et Demandes**

UNE MAISON DE MERCERIE demande une employée intelligente et une débutante.  
S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur, demande de suite un second clerc. (584)

INSTITUTION LELARGE (Fondée en 1841)  
Rue Gay-Lussac, 20; Impasse Royer-Collard, 9 et 12, — PARIS

**BACCALAURÉATS**

L'Institution Lelarge, située dans le magnifique quartier du Luxembourg, se recommande aux familles par les nombreux et rapides succès de ses élèves. — Cet établissement s'adresse :  
1<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés.  
2<sup>o</sup> Aux jeunes gens qui ont échoué aux examens.  
Chaque division se compose d'un nombre limité d'élèves et a ses professeurs spéciaux, tous licenciés ou agrégés de l'Université.  
En 1884-85, l'Institution a fait recevoir 156 élèves.  
Cours de Révision D'OCTOBRE-NOVEMBRE pour les Examens.  
Les Prospectus et la Liste des Elèves reçus sont envoyés aux Familles sur simple demande.

**SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS**  
**Léon A. Fresco**  
Chirurgien-Dentiste  
68, QUAI DE LIMOGES  
SAUMUR.  
Extraction, Aurification-Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 AOUT 1886.**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc <sup>é</sup>	Dernier cours.		Clôture préc <sup>é</sup>	Dernier cours.		Clôture préc <sup>é</sup>	Dernier cours.		Clôture préc <sup>é</sup>	Dernier cours.
3 %	82 55	82 70	Est	802 50	802 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	521 25	521 25
3 % amortissable	84 80	84 75	Paris-Lyon-Méditerranée	1207 50	1207 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	526	525	Est	387	389
3 % (nouveau)	81 93	82	Midi	1137 50	1140	— 1865, 4 %	520 25	521	Midl	386 50	386 50
4 1/2 %	108 10	108 25	Nord	1525	1525	— 1869, 3 %	408	407	Nord	396	396
4 1/2 % (nouveau)	109 52	109 40	Oriens	1330	1322 50	— 1871, 5 %	397 25	396	Oriens	389	389
Obligations du Trésor	511	511	Ouest	872 50	870	— 1875, 4 %	519	518 25	Ouest	388 50	388 50
Banque de France	4100	4105	Compagnie parisienne du Gaz	1422 50	1423	— 1876, 4 %	519	518 25	Paris-Lyon-Méditerranée	389	387
Société Générale	456 25	456 25	Canal de Suez	2005	2005	Bons de liquid. Ville de Paris	532	533	Paris-Bourbonnais	389	387
Comptoir d'escompte	997 50	998 75	C. g <sup>n</sup> . Transatlantique	490	488 75	Obligations communales 1879	481	481 25	Paris-Bourbonnais	389	387
Crédit Lyonnais	521	527 50	Russe 5 0/0 1870		99 25	Obligat. foncières 1879 3 %	477	476 50	Canal de Suez	592 50	592 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1370	1367 50				Obligat. foncières 1883 3 %	379	379 50			
Crédit mobilier	225	220									

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

LIGNE DE L'ÉTAT												LIGNE D'ORLÉANS					
SAUMUR — MONTREUIL-BELLAY — THOUARS						SAUMUR — BOURGUEIL						SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS					
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Expr. soir	Omn. soir
Saumur (orl.)	2 12	6 54	»	10 32	1 56	Loudun	»	8 42	»	1 53	9 11	Saumur	3 08	6 55	9 13	1 21	3 28
Saumur (état)	2 08	6 50	8 28	10 30	1 53	Thouars	6 15	12 40	1 30	4 24	9 12	St-Martin	»	7 08	9 26	1 33	»
Nantillyhalte	2 19	7 04	8 37	10 45	2 03	Montreuil (a)	6 48	12 59	2 03	1 53	9 45	St-Clément	»	7 15	9 33	1 40	»
Varr.-Chacé	»	7 10	8 48	10 52	»	— (dép.)	6 58	1	»	2 23	5 03	Les Rosiers	»	7 23	9 41	1 47	3 42
Brézé s.-Cyr.	»	7 18	9 02	11	»	Brézé s.-Cyr.	7 19	»	2 38	5 17	10 09	La Ménitrie	3 31	7 35	9 53	2 57	5 52
Montreuil (a)	2 37	7 31	9 19	11 15	2 21	Varr.-Chacé	7 28	»	2 46	5 24	10 17	Angers	3 38	8 23	10 41	2 40	5 20
— (dép.)	2 38	7 38	»	11 24	2 22	Nantillyhalte	7 35	1 17	2 51	5 29	10 20						
Thouars	2 57	8 05	»	11 57	2 41	Saumur (état)	7 49	1 27	3 02	5 40	10 30						
Loudun	»	8 09	»	3 16	»	Saumur (orl.)	7 48	1 25	3 01	5 38	10 55						